Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20260604-PV146-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/06/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de SEINE-ET-MARNE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION RESSOURCES HUMAINES FORMATION
GROUPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU **02 JUIN 2026**

P.V. n° 146
Dossier n° 6

Objet : Recettes de mise à disposition de l'ANSC

DÉLIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne concernant les recettes de mise à disposition de l'ANSC,

Décide à l'unanimité,

- **D'autoriser la Présidente à signer la convention de partenariat entre l'ANSC et le SDIS pour sa contribution au projet NexSIS 18-112. Cette dernière prendra effet à sa date de signature pour une durée de deux ans, renouvelable par tacite reconduction.**

La Présidente du Conseil d'administration

**Isoline GARREAU**